

## Compte rendu

---

Ouvrage recensé :

*Politiques publiques : le Québec comparé*, sous la dir. de Jean Crête, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 285 p.

par David Houle

*Politique et Sociétés*, vol. 28, n° 2, 2009, p. 179-182.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/038081ar>

DOI: 10.7202/038081ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

***Politiques publiques : le Québec comparé***

sous la dir. de Jean Crête, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 285 p.

Comme son titre l'indique, l'ouvrage dirigé par Jean Crête nous invite à comparer l'expérience du Québec sur le plan des politiques étatiques. L'objectif poursuivi est d'indiquer les variables sur lesquelles il est possible d'agir et les sentiers qui pourraient être empruntés plutôt que de fournir des plans d'action que devrait adopter la société québécoise (p. 1).

Incluant des contributions sur une grande diversité de sujets, ce livre présente une vue d'ensemble des enjeux et des défis auxquels fait face la société québécoise et des réponses qu'elle a élaborées. Bien que ces dernières soient parfois originales, c'est surtout une convergence des politiques québécoises avec celles des juridictions qui lui sont comparées que les auteurs observent. Cette tendance lourde serait d'ailleurs explicable par l'intégration économique et le rapprochement culturel du Québec avec ses voisins (p. 277).

L'introduction dresse un bref portrait de l'approche comparative de ces avantages et de ces écueils. Par la suite, une série d'études concernant des domaines précis des politiques québécoises est présentée au lecteur : mutation démographique (Jaques Palard), politique d'immigration (Dominique Daniel), finances publiques (Gilbert Charland), politiques budgétaires (Louis M. Imbeau et François Pétry), utilisation de la recherche universitaire dans la fonction publique (Mathieu Ouimet, Réjean Landry et Nabil Amara), procréation médicalement assistée (Éric Montpetit), alimentation (Lise Dubois et Aleck Ostry), contrôle des médicaments (Lise Lamothe), gestion des matières résiduelles (Jean Mercier, Jean Crête et Carole Beaudoin) et compétence civique (Henry Milner).

Ce sont l'ampleur des défis démographiques confrontant le Québec ainsi que les importants changements liés à l'utilisation des méthodes contraceptives qui ressortent à la lecture du chapitre de Jacques Palard. Ce dernier propose d'en mesurer les impacts politiques en soulignant les enjeux et les limites de l'intervention de l'État. Selon lui, les politiques natalistes sont opposées par d'importants groupes sociaux et se concilient mal avec les nouvelles valeurs postRévolution tranquille concernant, entre autres, la place occupée par les femmes. J. Palard constate que l'État québécois ne s'est pas doté de moyens pour relayer l'Église par des formes d'incitation à la natalité (p. 40). Citant des travaux démographiques, il termine par un constat plutôt alarmiste : si la fécondité demeure faible, sans tenir compte de l'immigration, la population du Québec décroîtrait vers 2030 au rythme de 25 % tous les quarts de siècle (p. 42).

De manière générale, il est intéressant de noter toute la pertinence que conservent les chapitres de l'ouvrage en regard de l'évolution des questions récentes de l'actualité. Par exemple, le sujet des politiques liées aux accommodements raisonnables semble maintenant inévitable. En analysant la politique relative à l'immigration du Québec, Dominique Daniel entrevoit les tensions et les ambiguïtés qui seront au cœur de ce débat où un modèle de citoyenneté québécoise tente d'être défini entre les deux pôles constitués par le multiculturalisme canadien et l'assimilation à l'américaine. Ce faisant, c'est la genèse du controversé concept d'interculturalisme introduit par la commission Bouchard-Taylor qui s'éclaircit.

Le chapitre de Lise Dubois et Aleck Ostry portant sur l'alimentation au Québec est également d'une actualité certaine, alors que la confiance du public est ébranlée par la crise de la listériose. Les auteurs y traitent à la fois des questions liées à la disponibilité alimentaire, à l'accès aux aliments et à celles liées à leur salubrité et à leur innocuité, dans un contexte où de nouveaux aliments apparaissent, notamment les organismes génétiquement modifiés. Ils présentent les politiques étatiques provinciales et fédérales, entre autres celles concernant l'inspection des aliments, la nutrition et l'étiquetage. Les auteurs affirment que dans un contexte où les aliments circulent de plus en plus rapidement, la « traçabilité des produits doit devenir une priorité des gouvernements » (p. 181). Ce chapitre présente une description utile des politiques publiques dans le secteur de l'alimentation et des enjeux qui y sont liés, allant du contrôle des nouvelles technologies à celui de l'obésité et des maladies chroniques, en passant par la réduction des inégalités sociales engendrées par l'accès différencié aux aliments.

Sur un sujet fort différent, Gilles Charland présente un excellent résumé des enjeux qui entourent l'évolution des finances publiques québécoises dans le contexte canadien et, en particulier, l'impact des politiques de restrictions budgétaires sur l'équilibre fiscal entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Le chapitre de Louis M. Imbeau et François Pétry complète le tableau en présentant les soldes budgétaires des provinces canadiennes ainsi que les différentes explications de leur évolution. Ces auteurs soulignent que le Québec, sur la plupart des aspects, ne se différencie pas des autres provinces canadiennes quant aux explications qu'on peut donner de l'évolution de son solde budgétaire. Celui-ci, pour l'ensemble des provinces canadiennes, semble influencé à la fois par des variables institutionnelles (sévérité des lois anti-déficit) et des variables économiques (tel le chômage). De plus, la situation budgétaire passée (présence de déficits dans l'année précédente), l'importance des transferts fédéraux ainsi que la tenue d'élections sont des variables significatives dans la plupart des modèles statistiques présentés (p. 108-109). La seule différence significative observée pour le Québec est l'absence de cycle électoral (p. 110). Les auteurs notent également que l'expérience budgétaire est passablement différente selon la nature des activités économiques d'une province. Les provinces dont l'économie repose sur les matières premières (Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique) enregistrent un solde budgétaire qui comporte des variations importantes comparativement aux autres.

Par ailleurs, Mathieu Ouimet, Réjean Landry et Nabil Amara discutent de l'utilisation de la recherche universitaire au plan de la fonction publique fédérale et provinciale, au Québec et en Ontario. Ils concluent que trois variables sont associées significativement avec celle-ci, soit la présence de relations interpersonnelles avec des chercheurs universitaires, la réceptivité de l'unité organisationnelle ainsi que l'utilité de la recherche universitaire pour l'accomplissement des fonctions du répondant (p. 127). Par ailleurs, il existe peu de différences entre l'utilisation de la recherche par les fonctionnaires basés en Ontario et au Québec. Dans les deux cas, l'étude suggère « [qu'une] minorité de répondants du Québec (15,2 %) et de l'Ontario (8,5 %) a indiqué avoir souvent *ou* toujours reçu les travaux de recherche universitaire pertinents à leur travail » (p. 125).

Le chapitre d'Éric Montpetit conclut que le Québec se distingue peu du reste du Canada quant à l'adoption d'instruments procéduraux, soit des instruments affectant davantage la structure des réseaux que la distribution des biens et les services publics, dans le domaine de la procréation médicalement assistée. Pourtant, selon l'auteur, un réseau adéquatement constitué pourrait grandement aider les gouvernements à assurer un suivi efficace des progrès scientifiques tout en menant une réflexion éthique constante sur ceux-ci (p. 144).

Jean Mercier, Jean Crête et Carole Beaudoin offrent pour leur part une étude comparative détaillée des politiques de réduction des matières résiduelles du Québec et du Massachussets. Ces auteurs observent que la diminution des déchets générés par l'État américain est remarquable surtout que, pour la même période, les déchets générés par les Québécois étaient à la hausse et le taux de récupération à la baisse. Cette bonne performance relative du Massachussets s'explique surtout par les différences sur le plan des arrangements institutionnels dans les deux juridictions subfédérales. Alors que le Massachussets possède une structure centralisée de gestion des déchets, cette dernière est plus décentralisée dans le cas du Québec où un nombre élevé d'acteurs sont impliqués, surtout à la suite de l'adoption de la nouvelle politique dans ce domaine (p. 248-249). Les auteurs mentionnent également que l'objectif de la politique de gestion des déchets diverge entre les deux gouvernements puisque celle du Massachussets est orientée vers la réduction alors que celle du Québec insiste davantage sur la récupération. Par ailleurs, l'interdiction d'enfouir et la mise en place d'un système utilisateur-payeur par l'État du Massachussets inciteraient les citoyens, les municipalités et les gestionnaires privés à se tourner vers la récupération et des modes de collecte plus performants.

Enfin, une brève conclusion présente des pistes de recherche intéressantes afin de déterminer si, malgré la convergence fréquemment observée, les politiques, au sens d'activités partisans, à l'intérieur de chaque juridiction, ont un impact sur les politiques publiques. Il est également suggéré que le Québec soit comparé avec certaines nations souveraines plutôt que seulement avec des unités subfédérales.

Dans l'ensemble, c'est avec rigueur, données empiriques à l'appui et en utilisant un ensemble diversifié de méthodes, que les auteurs de ce collectif abordent les questions centrales des politiques publiques québécoises. Le recours à la perspective comparée, dans la majorité des chapitres, offre un éclairage souvent original sur les politiques abordées. Par ailleurs, les chapitres constituent de bons exemples des travaux des principaux auteurs en politiques publiques au Québec ainsi que de leurs multiples perspectives théoriques.

Ce livre sera très utile aux instructeurs de cours universitaires, à tous les niveaux, en politiques publiques et en politique comparée, puisqu'il offre un large éventail d'études de cas qui viendront compléter les ouvrages théoriques. En outre, il ne manquera pas d'intéresser les professionnels et les fonctionnaires qui œuvrent dans les domaines abordés, ainsi que les membres informés du public.

David Houle  
*Université de Toronto*

---

***Le Canada : une nation américaine ? Réflexions sur le continentalisme, l'identité et la mentalité canadienne***  
d'Allan Smith, Québec, Les Presses de l'Université Laval,  
coll. «Américana», 2005, 379 p.

Les articles qui sont rassemblés dans cet ouvrage, publiés de 1970 à 2000, ont pour dénominateur commun l'ambition de rendre compréhensibles certaines caractéristiques de l'histoire, de la politique et de la culture canadiennes par leur mise en relation avec celles observables aux États-Unis. Pour Allan Smith, le détour par l'analyse de l'histoire américaine permet, par effet de contraste, de mettre en évidence les différences et les similitudes entre le Canada et les États-Unis. L'auteur s'intéresse particulièrement aux acteurs et aux facteurs de diffusion des façons précises qu'ont le Canada ou les États-Unis de se concevoir comme un espace national distinct. Selon lui, la dimension continentale ne peut ainsi être réduite à une appréhension du Canada comme étant essentiellement américanisé, comme étant une variante nordique d'un modèle culturel et politique unique en Amérique du Nord. Il propose plutôt une analyse de la manière dont l'idée nationale et l'identité canadienne se sont construites par un jeu de miroir avec le modèle américain de citoyenneté.

La méthode de rédaction choisie par A. Smith reproduit cette comparaison binaire. L'argumentation, au fil des différents chapitres, commence par l'exposé de la situation américaine. Par exemple, l'auteur conclut à l'extrême faiblesse des régionalismes aux États-Unis, l'existence d'une culture sudiste distincte